



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-87617>

Département(s) de publication : 13

Annonce n° 24-87617

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Aix-Marseille Université (AMU)

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 13001533200013

Ville : Marseille cedex 7

Code postal : 13284

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 13

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2590673&orgAcronyme=f2h>

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : SEPTIER Stéphanie

Adresse mail du contact : Stephanie.septier@univ-amu.fr

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Se référer aux dispositions de l'article 8.1 du règlement de la consultation
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Se référer aux dispositions de l'article 8.1 du règlement de la consultation

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 20/09/2024 à 16:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Université (établissement public de l'État)

Critères d'attribution : Se référer aux dispositions de l'article 10 du règlement de la consultation

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Mission de réalisation de bilans de compétences pour les agents d'Aix-Marseille Université

Code CPV principal - Descripteur principal : 80530000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Aix-Marseille Université souhaite pouvoir mettre à disposition de ses agents toutes catégories un accompagnement pour réaliser des bilans dans le cadre d'un projet d'évolution professionnelle. Les prestations objets du marché sont décrites dans le cahier des clauses techniques particulière (CCTP) du marché.

Lieu principal d'exécution du marché : Marseille et Aix-en-Provence principalement

Durée du marché (en mois) : 48

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Motif de non allotissement : l'objet du marché ne permet pas l'identification de prestations distinctes. Il s'agit d'un accord-cadre mono attributaire exécuté au fur et à mesure de l'émission de bons de commande en application des dispositions des articles L2125-1, R2162-1 à R2162-6 et R2162-13 à R2162-14 du Code de la Commande Publique (il s'agit de la nouvelle dénomination du « marché à bon de commande conclu avec un opérateur économique »). SEUILS DE L'ACCORD-CADRE : L'accord-cadre ne comporte pas de seuil minimum mais comporte un seuil maximum : Seuil maximum : 60 000 euro(s) HT/par an Ce seuil maximum correspond au budget maximum de l'Université sur l'année. ELEMENTS DE VOLUMETRIE (DONNEES NON CONTRACTUELLES) : - Valeur estimée du marché (information non contractuelle) : 30 000 euro(s) HT /par an. Le marché prend effet à la date de réception de sa notification par le titulaire pour une période initiale de 12 mois fermes. Il pourra ensuite être reconduit par période de 12 mois par tacite reconduction de l'université sans que sa durée totale n'excède 48 mois. Condition de remis du pli : La société remet sa proposition OBLIGATOIREMENT par voie électronique, conformément aux indications de l'article 9.1 du règlement de la consultation. DELAI DE VALIDITE DES OFFRES : 4 mois à compter de la date limite fixée pour la réception des plis.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 24/07/2024